



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée que le conseil municipal de la Ville de La Sarre tiendra une séance extraordinaire le 20 janvier prochain à 19 h.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement 01-2026-règlement de taxation
4. Adoption du Règlement 02-2026 - Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de La Sarre
5. Vente d'immeuble par défaut de paiement de taxes municipales
6. Adjudication de contrat pour le nettoyage du puits municipal no 3 et no 2
7. Période de questions
8. Levée de la séance extraordinaire

Donnée à La Sarre, ce 16 janvier 2026

Karolane P. Paquin
Greffière

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville et que j'ai affiché le présent avis public à l'entrée de l'Hôtel de Ville le 16 janvier 2026.

Karolane P. Paquin
Greffière